

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LASGRAÏSSES

De la séance du jeudi 17 novembre 2022

L'An deux mille vingt-deux et le 17 novembre, le Conseil Municipal de LASGRAÏSSES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire *dans la salle de Ferrières, conformément aux instructions ministérielles, en raison des consignes de sécurité sanitaire dans le cadre de la pandémie COVID 19*, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Alain ASSIÉ, Maire.

Date de la convocation : jeudi 10 novembre 2022.

Présents : Mesdames Marie-Odile BOUSQUET-RIBOUD, Patricia MAUREL, Eunice MASSOUTIÉ, Sadia OUMOUZOUNE, Messieurs Alain ASSIÉ, Guillaume DOUZIECH, Éric FREALLE, Florian GUIBBAUD, Christian MAUREL, Alain PRADES, Florent PREYNAT, Alain REILLES, William VERGNES.

Absent Excusé : Néant

Absent Excusé et Représenté : Vincent PAKULA représenté par Florent PREYNAT

Secrétaire communale : Sylvie MASSOUTIER

Secrétaire de séance : Eunice MASSOUTIÉ

La condition de quorum étant remplie, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30, une rencontre avec la Brigade de Gendarmerie de Gaillac (Lieutenant Nordine BOURROUFALA et Adjudant Patrick DEAU, référent commune) ayant eu lieu entre 19H15 et 20H30, concernant la « Participation Citoyenne ».

1 - APPROBATION DU COMPTE - RENDU DU 13 SEPTEMBRE 2022

Après lecture, le compte-rendu du Conseil Municipal du 13 septembre 2022 est soumis à approbation. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité des présents. Monsieur le Maire invite l'ensemble des conseillers qui étaient présents à le signer.

Adopté à l'unanimité

2 – RELEVÉ DES DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION, PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, D'UNE PARTIE DE SES ATTRIBUTIONS

Décision n°12 en date du 17/10/2022 : non exercice du droit de préemption pour la parcelle cadastrée section C n° 0938 sise « 6 Rue du Bouscat » - 81300 LASGRAÏSSES pour laquelle une Déclaration d'Intention d'Aliéner a été formulée par Maître Audrey GACHES, notaire à LABEGE, 1389 Voie L'Occitane-La Pointe Bleue pour Monsieur Philippe ROBIN.

3 – FERMETURE D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS NON COMPLET D'ADJOINT ADMINISTRATIF ET ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire expose que la demande de renouvellement de l'emploi aidé actuel, auprès de CAP EMPLOI a finalement été acceptée par les services de l'Etat ; la convention tripartite a été signée le 19 septembre 2022 par les différentes parties engagées.

Le poste de secrétaire administrative, dans le dispositif Parcours Emploi Compétence (PEC), a donc été renouvelé pour une période de 6 mois, allant du 1er octobre 2022 au 31 mars 2023.

De ce fait, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fermer ce poste précédemment créé par délibération 2022/021 du 13 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité

4 – CONTRAT DE PRESTATION ASSISTANCE PROGICIEL – ASSOCIATION DES MAIRES ET ELUS LOCAUX DU TARN

Monsieur le Maire explique la création d'un partenariat entre Berger Levrault et l'ADM 81, dont nous sommes adhérents, afin de mutualiser l'assistance informatique, à compter du 1er janvier 2023.

Pour un coût identique, l'ADM 81 sera en mesure d'assurer l'assistance, la mise en service et la formation des progiciels de la gamme e.magnus, tout en nous garantissant une proximité avec la collectivité.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, autorise le maire à signer ce nouveau contrat et tout ce qui en découle avec l'ADM81

Adopté à l'unanimité

5 – AVENANT HARMONIE MUTUELLE AU 01/01/2023 – CONVENTION CONCERNANT LA COUVERTURE SANTE DES AGENTS

La société Harmonie Mutuelle a été choisie comme prestataire pour la couverture Santé des agents et leur famille, depuis 2019. Elle comporte une clause de « révision des cotisations » ou « adaptation des cotisations ».

L'année qui s'achève aura été, de nouveau, bousculée par la crise sanitaire, et les conditions de renouvellement doivent tenir compte de l'inflation médicale prévisionnelle, des effets de la mutualisation et des données propres au contrat.

Ainsi, au 1er janvier 2023, la participation de la collectivité, à travers une cotisation mensuelle, subit une augmentation de l'ordre de 0.80€ par agent, du fait du changement des dispositions du contrat collectif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, a approuvé et autorisé la conclusion d'un avenant formalisant les conditions de renouvellement liées au contrat.

Adopté à l'unanimité

6 – APPROBATION DE LA REVISION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION SELON LA PROCEDURE DEROGATOIRE – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Monsieur William VERGNES expose au conseil municipal que pour notre commune, la proposition de révision des attributions de compensation porte sur la voirie.

L'intégration de ces motifs de révision, comme indiqué au rapport de la CLECT ci-annexé, porte le niveau des attributions de compensation à verser par l'agglomération aux communes à 6 054 478 € à compter de 2022.

Pour la commune de LASGRAISSES, le montant d'attribution de compensation définitive est de 8 122€, montant repris au titre de l'attribution de compensation provisoire 2023.

Après avoir pris connaissance des propositions dérogatoires de révision libre des attributions de compensation émises par la CLECT, le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT en date du 20 septembre 2022, et ainsi la révision.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Questions diverses :

1/ Demande d'autorisation et d'attribution d'emplacement pour un marché ambulant de Fruits et Légumes – Alain ASSIÉ

Une demande a été présentée en Mairie par Monsieur HORNECKER, marchand ambulant de Fruits & Légumes. Plusieurs disponibilités nous étant proposés, après discussion, le Conseil propose le mardi entre 15h00 et 19h00, plus propice au passage avec la sortie de l'école.

Monsieur le Maire expose également la demande d'une personne qui loue des distributeurs de pains/viennoiseries, avec un service 7 jours/7 et 24 heures/24. Actuellement, cette proposition ne retient pas l'attention du Conseil car le dépôt de pain proposé à l'Agence Postale Communale satisfait les villageois.

2/ Point sur la Maison des Services – Alain ASSIÉ

La remise des plis a eu lieu aujourd'hui. 18 entreprises ont répondu, sur les 8 lots demandés ; les dossiers ont été transmis à l'architecte pour analyse et rapport des offres. La Commission Appel d'Offres se réunira le Mercredi 14 Décembre afin de sélectionner les entreprises les mieux disantes.

3/ Organisation du travail pour le prochain Bulletin Municipal – Florent PREYNAT

La commission Communication s'est déjà réunie afin de balayer toutes les informations susceptibles d'intégrer cette nouvelle édition, de faire le point sur le retour des réponses des associations, d'organiser le travail de chacun. Une prochaine réunion a été fixée au Jeudi 24 Novembre afin de relire un premier jet. La distribution est prévue pour le week-end du 17/18 décembre.

4/ Information sur le nouveau CMJ – Eunice MASSOUTIÉ

Trois jeunes élus-es proviennent du CMJ précédent puisqu'ils intègrent le CM2 cette année scolaire. 4 nouveaux jeunes ont donc été élu. L'implication se révèle très différente par rapport à l'année dernière, un manque certain d'accompagnement pour la construction des projets s'est fait sentir, les professions de foi ont été moins travaillées. Tout cela sera repris en Conseil Municipal Jeunes. L'élection du Maire et de son Adjoint aura lieu le Jeudi 24 Novembre.

5/ Adressage Analyse des devis – Éric FREALLE

Éric FREALLE, en charge de ce projet, fait un rapide état des lieux de l'avancement de cette tâche, en soulignant l'énorme travail d'accompagnement fait par Madame JEAN, à la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

Il reste la dénomination des voies à finaliser, le nouveau CMJ va d'ailleurs nommer une voie au niveau des Hauts de Ferrières, lors de leur prochain conseil.

La commission « Adressage » va prochainement se réunir afin de mettre au point le nom des rues, d'identifier le nombre exact de numéros et choisir les modalités de numérotage, chronologique ou métrique.

Ensuite, une délibération devra être prise pour entériner le nom des voies ainsi que deux arrêtés concernant les modèles de plaques et les modalités de numérotations. Il faudra également décider comment se fait la distribution des plaques « numéros », soit retrait en Mairie, soit distribution par les élus.

Une information collective des administrés est à prévoir également.

Deux entreprises tarnaises ont été contacté pour des devis, avec pose et fournitures panneaux et plaques, Signaux Giraud et Sud-Ouest Signalisation. Le choix de l'une d'entre elles interviendra dès que le projet sera définitivement arrêté.

6/ Jardin du Souvenir – Marie-Odile BOUSQUET-RIBOUD

Un premier devis a été reçu en Mairie, il s'élève à environ 3500€. Une autre entreprise a été interrogé, nous sommes dans l'attente de sa proposition.

Marie-Odile BOUSQUET-RIBOUD propose que le nom des défunts soit gravé sur une plaque commune par l'entreprise attributaire pour une parfaite harmonie des écritures.

- Tour de table et expression libre :

Médiathèque - Alain ASSIÉ

Le planning annuel d'intervention de la médiathèque a été validé par la Mairie et la CA2G. Une fois par mois, jusqu'en juin, elle sera présente sur notre commune. Les deux premières permanences ont été un véritable succès, autant pour les enfants que pour les parents. Rappelons que l'adhésion est gratuite pour tous.

Ateliers numériques – Florent PREYNAT

Un premier atelier est fixé pour le samedi 10 décembre, avec la thématique suivante « Utilisation des Smartphones ». Pour que l'atelier reste ludique pour tous, il faut au moins 5 ou 6 inscriptions afin d'échanger les expériences. Si ce seuil n'est pas atteint, cet atelier sera reprogrammé en 2023.

D'autres sujets seront également proposés comme par exemple, « la sécurité sur le Web ».

Formation « Gestes qui sauvent » – Alain ASSIÉ

Cette formation prévue le vendredi 18 novembre a dû être annulée faute d'inscriptions. Nous allons informer les administrés par le biais du bulletin communal et proposer une nouvelle date en 2023, en espérant qu'elle aura plus de succès !

Société de Chasse « Battue aux pigeons » - Guillaume DOUZIECH

La société de chasse nous a interrogé pour savoir si elle devait prévoir cette année encore des battues aux pigeons. Effectivement, nous devons conserver cette battue pour éviter la prolifération trop importante des pigeons, surtout au niveau du village. Deux dates ont été retenues, le 04 et le 11 mars.

Chemins de randonnée – Sadia OUMOUZOUNE

La commission travaille actuellement sur ce projet (Marie-Odile, Sadia, Aurélie et Guillaume). Plusieurs chemins sont déjà repérés avec des possibilités de variantes. Certains sentiers pourront également être praticable en VTT. Des contacts vont être pris avec les propriétaires, pour les parties privées afin d'avoir leur autorisation. S'il y a besoin de fléchage, les panneaux sont susceptibles d'être subventionner. La CA2G peut également nous apporter son aide pour le balisage.

William VERGNES propose un système de balisage avec des QR Code. Guillaume DOUZIECH suggère d'aplanir un chemin déjà ouvert par un habitant, Monsieur Cédric BARTHE.

Décoration Village « Noël » – Alain ASSIÉ

Les sapins seront livrés le lundi 12 décembre. Les illuminations seront mises en place 1^{ère} quinzaine de décembre par l'entreprise ESCAFFIT. Le Comité des Fêtes va décorer la Place du Colonel Du Pin, comme chaque année et organiser la visite du Père Noël et la dégustation de vin chaud le samedi 17 décembre. Nous espérons que pour l'occasion, l'entreprise SEGUR aura terminé les travaux de la maison de Monsieur LERY et nous aura débarrassé de cette grue.

Déjections animaux » – Alain REILLES

Alain REILLES pose la question de ce qu'il est légitime de faire face à ce fléau. Malgré les nombreux rappels à l'ordre et au civisme de Monsieur le Maire, une partie de la population pense qu'il est normal que leurs animaux fassent leur besoin sur le domaine public sans se préoccuper de leur prochain.

De fait, la commission « Ruralités » au sein de la CA2G a réfléchi à mutualiser l'embauche d'un policier municipal.

Date du Prochain Conseil Municipal :

Il se réunira le 19 Décembre 2022 à 19h00 à la Salle de Ferrières.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H23.

SIGNATURES des membres présents lors du Conseil Municipal du 17 Novembre 2022	<i>ASSIÉ Alain</i>	<i>DOUZIECH Guillaume</i>
<i>FREALLE Éric</i>	<i>GUIBBAUD Florian</i>	<i>MASSOUTIÉ Eunice</i>
<i>MAUREL Christian</i>	<i>MAUREL Patricia</i>	<i>OUMOUZOUNE Saadia</i>
<i>PAKULA Vincent</i> Absent Procuration à Florent PREYNAT	<i>PRADES Alain</i>	<i>PREYNAT Florent</i>
<i>REILLES Alain</i>	<i>RIBOUD Marie-Odile</i>	<i>VERGNES William</i>